



LES FONDAMENTAUX POUR S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE PREVENTION DES RPS

Publics concernés

Acteurs RH (DRH, RRH...), dirigeants et managers, représentants du personnel, consultants, préventeurs



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

18 septembre
2025

Durée

1 jour - 7 heures

Lieu

Aract Normandie
site de Caen

Prix

600 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :

c.lamy@anact.fr

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

OBJECTIFS

- S'accorder sur une définition commune des risques psychosociaux (RPS)
- S'approprier les principes et étapes clés d'une démarche de prévention des RPS

Les +

Cette formation clarifiera la notion de RPS et leurs conséquences sur la QVCT et la performance organisationnelle avant de s'intéresser au pilotage d'une démarche pour prévenir les RPS.

PROGRAMME

Les risques psychosociaux, qu'est-ce que c'est ?

- ➔ Les notions clés
- ➔ Points de repères théoriques et réglementaires
- ➔ Le modèle de prévention des RPS de l'Anact
- ➔ Retours d'expériences et étude de cas

Construire votre démarche de prévention des risques psychosociaux :

- ➔ Objectifs et enjeux de votre démarche de prévention ;
- ➔ Les étapes clés de votre démarche de prévention ;
- ➔ État des lieux des acteurs à associer à la démarche de votre entreprise ;
- ➔ Vos moyens d'actions à engager.

PÉDAGOGIE

- Apports de connaissances
- Exercices de réflexion
- Cas pratiques

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation. Evaluation de la formation par un pré-questionnaire, un questionnaire à chaud et un questionnaire à froid via une enquête en ligne